

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CP/2017/373 - 05020 - Frais de mission et de déplacements
Proposition de participation de deux conseillères
départementales à l'assemblée générale, aux 21èmes
Rencontres et à la réunion du bureau des Départements et
Régions Cyclables / Mandat spécial**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- approuve le déplacement en avion et en train de Madame MULLER-BRONN, Vice-Présidente, pour participer à l'assemblée générale et aux 21es Rencontres des Départements et Régions Cyclables (DRC) du 4 au 6 octobre 2017 à La Rochelle et le déplacement en avion de Madame MULLER-BRONN et de Madame DELATTRE, Conseillère Départementale, pour assister au bureau le 8 décembre 2017 à Lyon ;
- décide dans l'intérêt du Département, de leur confier un mandat spécial.

Elle décide en outre la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ces déplacements, dans la limite du budget maximum imparti, estimé à 1 770 € TTC (transport en avion, les transports urbains, hébergement et repas).

Elle décide également de rembourser les frais supplémentaires qui seraient engagés le cas échéant par les participants, selon les dispositions en vigueur.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1112116-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/17